



Ordonnance de télécom CRTC 2007-219

Ottawa, le 18 juin 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	85	le 2 mai 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	89	le 17 mai 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	90	le 18 mai 2007
Bell Canada	7030	le 2 mai 2007
Bell Canada	7035	le 17 mai 2007
Sogetel inc.	130	le 15 mai 2007
TBayTel	132	le 17 mai 2007
Société TELUS Communications	4280 (TCBC)	le 16 mai 2007
Société TELUS Communications	591 (TCI)	le 16 mai 2007
Société TELUS Communications	450 (TCQ)	le 14 mai 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>